



Conseil économique et social

Distr. limitée
8 mai 2018
Français
Original : anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts

Treizième session

New York, 7-11 mai 2018

Point 12 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Forum sur les travaux de sa treizième session

Projet de rapport

Rapporteuse : Luciana Melchert Saguas Presas (Brésil)

Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

1. Le Forum des Nations Unies sur les forêts a tenu sa treizième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 5 mai 2017 et du 7 au 11 mai 2018. Il a tenu __ séances plénières (1^{re} à __).
2. À la 1^{re} séance, le 5 mai 2017, le Président par intérim et Président de la douzième session du Forum, Peter Besseau (Canada), a ouvert la treizième session.
3. À la 2^e séance, le 7 mai 2018, le Président de la treizième session, Muhammad Shahrul Ikram Yaakob (Malaisie), a repris la session et fait une déclaration liminaire.
4. À la même séance, la Présidente du Conseil économique et social, Marie Chatardová (Tchéquie), s'est adressée au Forum.
5. Également à la même séance, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, Liu Zhenmin, et le Directeur du secrétariat du Forum, Manoel Sobral Filho, ont fait des déclarations liminaires.
6. À la 3^e séance, le 7 mai 2018, la Présidente de la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, Geraldine Byrne Nason (Irlande), a fait une déclaration.

[à compléter]

B. Élection du Bureau

7. À sa 1^{re} séance, le 5 mai 2017, le Forum a élu par acclamation Muhammad Shahrul Ikram Yaakob (Malaisie) Président et Macharia Kamau (Kenya), Tomas



Krejzar (Tchéquie), Luciana Melchert Saguas Presas (Brésil) et Maureen Whelan (Canada) Vice-Présidents de la treizième session.

8. À sa 2^e séance, le 7 mai 2018, le Forum a élu par acclamation Koki Muli Grignon (Kenya) pour reprendre le mandat de Macharia Kamau (Kenya).

9. À la même séance, le Forum a nommé Luciana Melchert Saguas Presas (Brésil) également Rapporteuse de la treizième session.

C. Ordre du jour et organisation des travaux

10. À sa 2^e séance, le 7 mai 2017, en application de l'article 8 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, le Forum a adopté l'ordre du jour provisoire de la session, publié sous la cote [E/CN.18/2018/1](#), en y ajoutant un nouveau point de l'ordre du jour intitulé « Informations sur la réforme du Département des affaires économiques et sociales concernant le Forum des Nations Unies sur les forêts », tel qu'il avait été proposé oralement par la Suisse. L'ordre du jour, tel que modifié, est reproduit ci-après :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) :
 - a) Concertation sur les priorités thématiques et opérationnelles, les mesures prioritaires et les ressources nécessaires pour la période 2017-2018, compte tenu du cycle d'examen du Forum politique de haut niveau pour le développement durable pendant cette période et du thème de la Journée internationale des forêts ;
 - b) Annonces de contributions nationales volontaires ;
 - c) Contributions, à l'échelle du système des Nations Unies, à la réalisation des objectifs et des cibles d'ensemble relatifs aux forêts ;
 - d) Élaboration de la stratégie de communication et de sensibilisation du plan stratégique.
4. Suivi, évaluation et rapports :
 - a) Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), notamment l'instrument des Nations Unies sur les forêts et les contributions nationales volontaires ;
 - b) Progrès réalisés dans l'élaboration d'indicateurs mondiaux relatifs aux forêts.
5. Moyens de mise en œuvre :
 - a) État d'avancement des activités et du fonctionnement du Réseau mondial de facilitation du financement forestier ;
 - b) Directives élaborées aux fins du fonctionnement du Réseau mondial de facilitation du financement forestier ;
 - c) Mesures visant à améliorer l'efficacité et l'efficience du Réseau mondial de facilitation du financement forestier.

6. Nouveaux problèmes et enjeux.
 7. Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts.
 8. Informations sur les activités intersessions.
 9. Progrès accomplis dans l'application de la résolution 2015/33 du Conseil économique et social.
 10. Informations sur la réforme du Département des affaires économiques et sociales concernant le Forum des Nations Unies sur les forêts.
 11. Date et lieu de la quatorzième session du Forum.
 12. Ordre du jour provisoire de la quatorzième session du Forum.
 13. Adoption du rapport du Forum sur les travaux de sa treizième session.
11. Également à sa 2^e séance, le Forum a approuvé l'organisation provisoire des travaux de la session, telle qu'énoncée dans le document non officiel distribué pendant la séance (en anglais uniquement), étant entendu qu'elle pourrait être modifiée selon que de besoin.

D. Participation

12. Aux termes du paragraphe 4 de la résolution 2000/35 du Conseil économique et social, le Forum est composé de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et membres des institutions spécialisées, chacun y participant pleinement sur un pied d'égalité. La liste des participants sera publiée sous la cote [E/CN.18/2018/INF/1](#).

E. Documentation

13. La liste des documents examinés par le Forum à sa treizième session peut être consultée sur le site Web du Forum (www.un.org/esa/forests/forum/current-session/index.html).
-